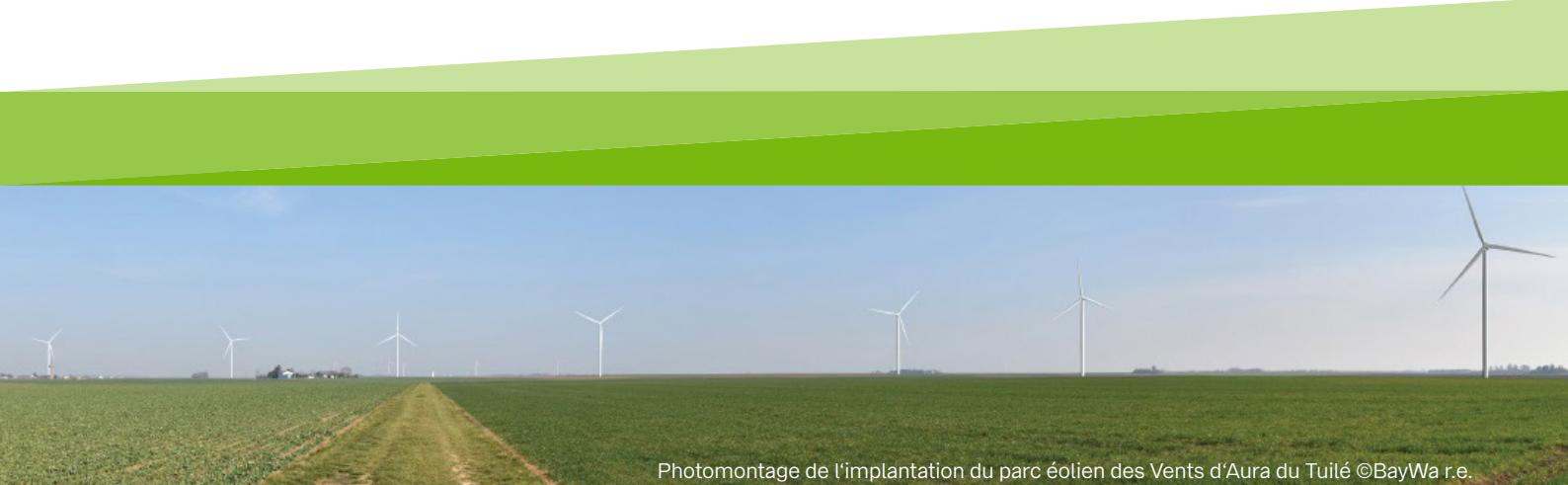




Projet éolien des Vents d'Aura du Tuilé

Commune de Pré-Saint-Evroult



Photomontage de l'implantation du parc éolien des Vents d'Aura du Tuilé ©BayWa r.e.

Edito

Voici quelques nouvelles de l'avancement du projet éolien sur votre commune depuis la dernière lettre d'information laissée dans vos boîtes aux lettres en juin de l'année dernière. Le dossier de demande d'autorisation pour le projet éolien des Vents d'Aura du Tuilé a été déposé auprès des services instructeurs de la DREAL en décembre 2023, et complété en janvier 2025. Désormais, le projet entame une nouvelle étape de son développement : **l'enquête publique qui aura lieu du 16 juin au 17 juillet 2025**.

Chiffres clés du projet éolien



7 éoliennes de 165m de hauteur totale

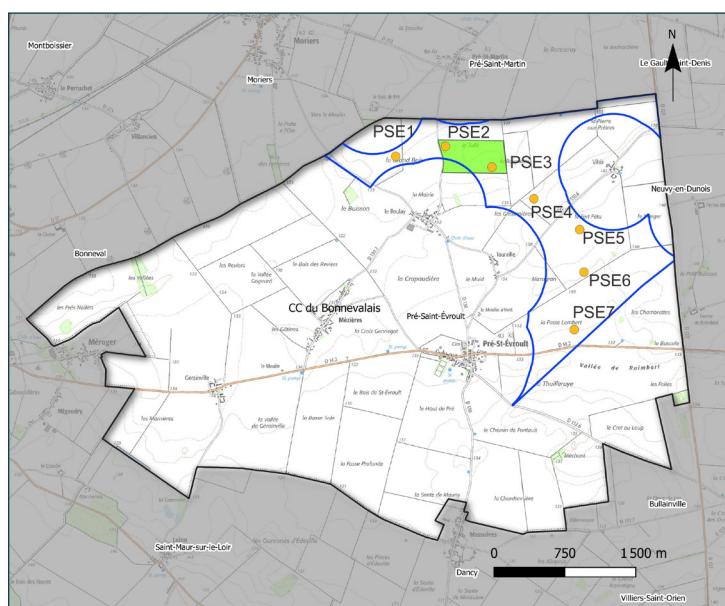


25.2 MW de puissance maximale, soit une production d'électricité estimée à 57 GWh par an



11 400 foyers approvisionnés en électricité (eau chaude et chauffage inclus)

La zone d'étude du projet



Nous avons le plaisir de vous informer que le projet de Parc éolien des Vents d'Aura du Tuilé prévoit l'installation de 7 éoliennes : **2 éoliennes et 2 postes de livraison sont projetés sur des parcelles communales**. Ainsi, la commune pourra bénéficier directement des retombées économiques du parc éolien, et tous les habitants indirectement.

Pendant la phase d'études, la commune a également perçu de premières retombées économiques liées au développement du projet éolien, grâce à l'installation du mât de mesure du vent sur l'une des parcelles communales. Des micros d'écoute posés également en hauteur sur ce mât ont permis d'analyser l'activité des chauves-souris et de contribuer au développement d'un projet respectueux de l'environnement.

Limite Administrative

Limité communale

Zone Implantation Potentielle

Projet éolien des Vents d'Aura du Tuilé

Implantation

Parcelle communale accueillant 2 éoliennes et 2 postes de livraison

Où en sommes-nous ?

Après plusieurs années d'études sur l'environnement, le paysage, l'acoustique, le vent et le cadre de vie, l'implantation du projet éolien des Vents d'Aura du Tuilé a pu être définie en tenant compte des spécificités du territoire. Le dossier de demande d'autorisation administrative a été déposé en décembre 2023. La préfecture de l'Eure-et-Loir, après une première instruction, a demandé à BayWa r.e. des compléments sur certains sujets. BayWa r.e. a répondu à ces derniers en janvier 2025. Le projet a ensuite été instruit par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe), qui a émis ses recommandations sur le projet en mars 2025.

La prochaine étape du projet éolien est l'enquête publique. Lors de cette étape, les riverains et les communes avoisinantes sont invités à donner leur avis en mairie ou sur internet. **Un commissaire enquêteur tiendra également des permanences à la Salle Messidor de Pré-Saint-Evroult aux dates et horaires suivants : le 17 juin de 15h à 18h, le 5 juillet de 9h à 12h et le 17 juillet de 15h à 18h.** Ces permanences vous permettront de vous prononcer sur ce projet, porteur de valeur ajoutée pour votre territoire et qui participe pleinement à la transition énergétique.

Une démarche de rénovation énergétique engagée sur le territoire

Parce que le développement des énergies renouvelables rime aussi avec sobriété dans notre consommation, une démarche de rénovation énergétique a été lancée afin d'encourager durablement les économies d'énergie sur le territoire d'accueil du parc éolien. BayWa r.e. a signé un partenariat avec l'association SOLiHA, déjà présente localement pour animer une démarche de rénovation énergétique. Des conférences ludiques, des ateliers écocitoyens et des balades thermographiques ont été réalisées dans plusieurs communes de la Communauté de communes du Bonnevalais au cours de l'hiver 2023-2024.

Un avion équipé d'une caméra thermique infrarouge a également effectué des prises de vue aériennes des toitures en mars 2024. Les habitants avaient ensuite la possibilité de récupérer le cliché thermographique de leur toiture auprès de SOLiHA, et ainsi bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé pour réaliser d'éventuels travaux de rénovation énergétique. Trois permanences de restitution des clichés ont eu lieu depuis le début de l'année 2025 (4, 12 et 17 mars).

Une démarche agro-environnementale aux bénéfices du monde agricole

BayWa r.e. a à cœur de partager la valeur ajoutée des projets avec le territoire. Ainsi, une démarche agro-environnementale a été proposée aux agriculteurs volontaires directement concernés par la zone d'étude du projet éolien. Elle permet de soutenir financièrement, administrativement et techniquement des projets de transition agroécologiques en faveur de la biodiversité et de l'environnement, choisis en concertation avec l'ensemble des exploitants agricoles volontaires.

Dans le cadre du projet éolien des Vents d'Aura du Tuilé, cette démarche est co-construite avec la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir. Plusieurs réunions ont eu lieu entre 2021 et 2025, permettant de déterminer les projets agro-environnementaux pour lesquels cinq agriculteurs volontaires souhaitent s'investir.

- Première réunion d'information en 2021 : constitution du groupe de travail, identification des projets agricoles sur le territoire, exploration des pistes d'amélioration et recensement des besoins des différents agriculteurs.
- Réunions suivantes entre 2022 et 2025 : les agriculteurs volontaires, accompagnés de BayWa r.e. et la Chambre d'Agriculture, ont défini des projets collectifs. Ils ont ainsi pu se positionner sur les projets correspondant le mieux à leurs problématiques.

Les projets retenus par les agriculteurs dans le cadre de la démarche agro-environnementale sont les suivants :

- **Optimisation de l'irrigation des cultures** à travers l'utilisation des outils Netirrig et Irristop.
- **Réalisation de bilans carbone des exploitations agricoles**, permettant d'affiner les atouts de celle-ci et d'identifier les points d'amélioration pour une gestion plus durable.
- **Plantation de haies** ayant un impact positif sur la biodiversité.
- **Pilotage de la fertilisation** grâce à l'usage du logiciel MesSatimages.

Une question, une remarque ? Contactez-nous !



José FERNANDEZ,
Chef de projets éoliens
jose.fernandez@baywa-re.fr
07 63 00 80 89



Pour plus d'information, rendez-vous sur la page internet du projet : baywa-re.fr/fr/eolien/projet-eolien-de-pre-saint-evroult